



Département de la Haute-Garonne

Route de Boulogne - 31 350 BLAJAN

SCIC VIRGOCOOP

INSTALLATION CLASSÉE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT - Rubrique 2731 (ICPE)

DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS
préalable à la réalisation d'une évaluation environnementale au
titre de l'article R. 122-3-1 du code de l'environnement
Plateforme de tri de laine de moutons des Pyrénées

Juin 2026

Annexe 9 – Note de gestion des effluents aqueux

SCIC VIRGOCOOP	BIOGRAM
69 rue des Cadourques 46 000 CAHORS 06.40.36.94.90 Email : contact@virgocoop.fr	1 Place Saintes-Scarbes 31 000 TOULOUSE 06.89.33.23.33 Email : contact@biogram.fr

I. LES EAUX PLUVIALES

Les eaux des toitures

La gestion des eaux pluviales de toiture (panneaux photovoltaïques) est déjà en place avec une récupération par des chenaux et une évacuation qui permet l'infiltration directement sur l'emprise foncière du projet.

Les autres eaux de ruissellement

Une partie du parvis d'accès au bâtiment sera aménagée d'espaces végétalisés permettant l'infiltration des eaux de ruissellement.

II. LES EAUX USÉES

Les eaux usées du site sont composées :

- des eaux à usage sanitaire (lavabos, WC, ...),
- des eaux de lavage de la zone de stockage de la laine lavée/hygiénisée et compactée (zone « propre »)
- des eaux usées industrielles provenant du nettoyage/désinfection de la zone de tri de laine brute (zone « souillée »).

** Les eaux usées sanitaires*

L'assainissement collectif n'étant pas présent à proximité du site, un assainissement autonome est prévu de type fosse sceptique (projet de dimensionnement et choix technique en cours).

** Les eaux usées industrielles*

Le site projet sera régulièrement entretenu, les eaux de nettoyage et désinfection seront limitées à la zone de tri de laine brute (possibilité d'utilisation d'autolaveuse industrielle). Si nécessaire, selon les prescriptions du Plan de Maîtrise Sanitaire du dossier de Demande d'agrément Sanitaire, un système de récupération des eaux de lavage/désinfection sera mis en place avec évacuation dans la citerne existante située sous l'appenti.

Un nettoyage/désinfection complémentaire sera réalisé une fois par an hors période de tri, sur l'ensemble du secteur « souillé », et en particulier le sol des zones de stockage de la laine brute et triée.